

CHARNIZAY

Bulletin Municipal – Année 2017



MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

**Jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00**

Tel : 02.47.94.53.02 Fax : 02.47.94.45.16
charnizaymairie@wanadoo.fr



AGENCE POSTALE

02.47.94.53.00

Ouverte au public

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
De 9h00 à 12h00**

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
- État civil	4
- Les séances du conseil municipal	4 à 13
VIE ASSOCIATIVE	
- Le Comité des fêtes	15
- Charnizay, son passé et la nouvelle France	16
- L'Amicale des anciens d'AFN	17
- La Pétanque charnizéenne	18
- L'Association sportive	19
- La Dynamique des Amis de Charnizay	20 - 21
- Le Comité des laboureurs	22 - 23
- L'Association omnisport, Le Club des retraités	24
- Le calendrier des fêtes	25
INFOS PRATIQUES	
- La Communauté de communes Loches Sud Touraine	27 à 30
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Touraine du Sud	31
- L'Entraide Touraine du Sud	32
- Mission locale	33
- Marjolaine	34
- AGEVIE	35
- MSA Berry - Touraine	36
- AAPPMA « La Truite de L'Aigronne »	37
- JobTouraine	38 - 39

Mesdames, Messieurs,

2017 vient de s'achever... et laisse place à une année 2018 mêlée de crainte et d'espoir...

2017 fut marquée, au niveau national, par l'élection d'un nouveau président, suivi d'un nouveau gouvernement, d'une nouvelle assemblée et de nouveaux sénateurs. Souhaitons que tout soit mis en œuvre par nos élus pour favoriser la croissance, lutter contre le chômage et ainsi relancer l'économie de notre pays, sans oublier nos territoires ruraux.



La grande Communauté de Communes de Loches Sud Touraine a pris effet le 1^{er} janvier 2017 avec, à sa tête, Gérard HÉNAULT, président local. 68 communes, membres de la CCLST, régissent la vie quotidienne de notre territoire et donnent un poids important face à la métropole de Tours.

Concernant notre commune, nous avons réalisé quelques travaux de voirie :

- Le chemin des « Cingaudières » (mitoyen avec Preuilly-sur-Claise)
- Le chemin des « Cornetteries »
- Purges sur la route d'Obterre.

Nous avons procédé aux changements des portes et fenêtres des logements communaux, de l'ancienne poste et de l'école par souci d'économie d'énergie.

Le 11 décembre dernier la tempête Ana a frappé notre église provoquant l'effondrement d'une partie du pignon. Nous étudions toutes les solutions pour que la prise en charge des travaux soit optimale, sachant que nous devons assumer une franchise de 800,00 €.

2017 a également vu la fermeture de notre dernier commerce, le Bar-Restaurant « Le Gargantua ». Nous faisons appel à vos connaissances susceptibles d'être intéressées par la reprise du commerce qui ne demande qu'à vivre et redonner au sein de notre village un lieu de rencontres et d'échanges.

Malgré ces épisodes moroses, je tiens à féliciter encore l'implication de chacune des associations et remercier tous les bénévoles désireux de conserver le dynamisme dans notre commune lors des manifestations.

Je remercie également tous les bénévoles de Charnizay pour la confection du char du comice agricole et en particulier Mr Daniel DOUADY pour la remise en état du célèbre éléphant du Petit-Pressigny.

Du côté de notre école, en RPI avec Saint-Flovier, les effectifs se maintiennent. Les enseignantes et le personnel forment une équipe très soudée favorisant l'accompagnement des enfants dans leur apprentissage.

Je n'oublie pas non plus de remercier tout le personnel communal pour leur travail.

Bienvenue aux 24 nouveaux habitants qui ont choisi de nous rejoindre à Charnizay.

2018 : Malgré que la prudence soit de rigueur dans nos investissements, nous devons faire face à la dégradation de la voirie, nous devons aussi envisager le remplacement d'un tracteur, tout ceci en étant sans cesse à la recherche d'économies dans le budget de fonctionnement.

L'ensemble de notre équipe municipale se joint à moi pour vous adresser à toutes et à tous nos vœux les plus sincères de bonne santé et d'accomplissement personnel.

Votre maire,
Serge GERVAIS

État civil 2017

Naissances

Abygaëlle ROUGET, le 10 juin à Tours,
Nicolas ROUGET et Anne-Laure MARCADET – L'étang Savin
Louise BARRAUD, le 23 août à Chambray-Lès-Tours,
Mickaël BARRAUD et Lucie TROTIGNON – 1, Sainte-Vallière

Mariages

Emmanuelle GEORGES et Nicolas LIARD, le 17 juin
Laetitia MASQUELIEZ et Cyril FLON, le 2 septembre

Décès

(personnes domiciliées à Charnizay)

Michel DUMONTEIL, le 11 mars (70 ans)
Pierre GIRAUDON, le 03 août (78 ans)
Jean-Pierre MEURIOT, le 06 octobre (76 ans)

Les séances du Conseil Municipal

Comptes-rendus sommaires

Les membres, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités Locales :

07 Février 2017 (convocation du 02 février)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Eliane Coulon, Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusé : François Lacoffrette

Ordre du jour

- Approbation du PV de séance du 20 décembre 2016 ;
- Création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées entre la CC Loches Sud Touraine et ses 68 communes : désignation de 2 membres ;
- PLUi et transfert de la compétence « Urbanisme » à la CC Loches Sud Touraine ;
- Salle de spectacles : retenues de garanties entreprise AES ;
- Révision des tarifs de location des salles/chapiteau et frais annexes ;
- Convention culturelle 2017 ;
- Biens présumés vacants sans maître (cf séance du 14.06.2016) : délibération ;
- Ecole : compte-rendu du conseil en date du 31 janvier, demande d'inscription d'un enfant du Pt-Pressigny pour la rentrée de septembre 2017 ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 30,
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour : pause méridienne du facteur,
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- valide le procès-verbal de séance du 20 décembre 2016 ;
- désigne Serge Gervais et Annette Julien, respectivement membres titulaire et suppléant pour représenter la commune de Charnizay au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la nouvelle communauté de communes Loches Sud Touraine ;
- s'oppose, dans l'immédiat, au transfert automatique de la compétence urbanisme à la CC Loches Sud Touraine (réf. Loi ALUR du 24 mars 2014) et la réalisation de PLU intercommunaux ;
- est informée que sont désignés pour les commissions thématiques de la CC Loches Sud Touraine :
 - ☞ Serge Gervais : économie rurale et solidaire, culture,
 - ☞ Serge Moreau : rivières et milieux aquatiques,
 - ☞ François Lacoffrette : aménagement du territoire,
 - ☞ Annette Julien : solidarité, enfance-jeunesse ;
- refuse le paiement de la somme de 2259.49 € (*retenues de garanties 2012 & 2013 travaux salle de spectacles*) à l'entreprise AES, au motif que cette dernière n'a pas honoré le marché public jusqu'à son terme contraignant la commune à faire appel à une autre entreprise (2154 €) ;
- revient sur sa décision de mettre à disposition de la Poste la salle des associations pour la pause déjeuner du facteur effectuant sa tournée sur Charnizay. En effet la Poste avait « omis » de préciser que d'autres facteurs de commune(s) voisine(s) utiliseraient les lieux ;
- maintient les tarifs de location des salles des fêtes et de spectacles et décide qu'une fois l'an chaque association de Charnizay bénéficiera de la gratuité totale de la salle de spectacles (*location, chauffage et ménage*) ;
- dit reporter la révision des tarifs de mise à disposition du chapiteau après réunion prochaine de la commission ;
- annule, faute de soutien financier, le concert du 7 octobre inscrit dans la convention culturelle 2017 ;
- se rappelle (*séance du 14.06.2016*) du possible transfert dans le domaine communal des parcelles YA 54 et 55, ZI 43 et 54, ZO 40, ZP 67 et 70, biens présumés vacants et sans maître suivant arrêté préfectoral du 23 mai 2016 ;
- entend le compte-rendu du conseil d'école en date du 31 janvier dernier : 75 élèves fréquentent les écoles du RPI dont 39 inscrits à Charnizay ;
- accepte l'inscription en classe de maternelle, à la rentrée de septembre 2017, d'un enfant domicilié au Petit-Pressigny ;
- aborde les questions diverses : un meilleur compactage des pierres des allées du cimetière, le devenir du site fermé de la déchèterie (propriété de la commune), l'attente de devis chaudière gaz ou fuel (*mairie et/ou salle des fêtes*), le courrier à M. Boissier/La Saulnerie quant à la baisse expresse du niveau de son étang, le busage partie du CR n° 110 (*Limeray Les Geais*) à la charge de la commune mais effectué par les riverains, le rapport annuel de la station d'épuration, les formations Habilitation électrique et CACES, des 2 agents techniques, effectuées du 23 au 25 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 52.

21 Mars 2017 (convocation du 16 mars)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Kevin Coutant, Thomas Gaborieau, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Valérie Robert

Excusés : Eliane Coulon, Francine Duport, Denis Garnier (pouvoir donné à Serge Moreau), Gérard Guibert

Absent : Denis Raguin

Ordre du jour

- Approbation du PV de séance du 07 février 2017 ;
- Renouvellement ligne de trésorerie (échéance 24 mars 2017) ;
- Vote des subventions et/ou cotisations 2017 ;
- Compte-rendu de réunion «chapiteau» et vote des tarifs à compter du 1^{er} avril 2017 ;
- Devis chauffage mairie ;
- Devis élagage résineux près du parking et du local de la pétanque ;
- Devis feu d'artifice ;
- Pause méridienne du facteur ;
- Compte-rendu de la rencontre SOLIHA / Municipalité le 2 février 2017 ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 30 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - plan numérique école et innovations pédagogiques,
 - devis d'installation de l'eau chaude dans la classe des maternelles ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- valide le procès-verbal de séance du 07 février 2017 ;
- autorise la signature du contrat pour le renouvellement de la ligne de trésorerie de 178 000 €, au taux de 1.10% ;
- reconduit les subventions et décide d'allouer à la coopérative scolaire les 50 € précédemment versés à l'association « Les Enfants du Népal » désormais dissoute d'une part et, 25 € à l'école André Cravatte de Perrusson pour une classe découverte à laquelle participe l'enfant Killian, jeune Charnizéen d'autre part ;
- prend acte de la demande de Mme la présidente des « Amis de Gargantua » de ne plus recevoir de subvention communale estimant que le club des retraités a déjà l'immense privilège de disposer gracieusement de la salle des fêtes les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois ;
- entend le compte-rendu de la commission «Chapiteau» et valide les propositions de ses membres : ultime location de la structure démontable au comité des fêtes de St-Genou (36) du 15 au 19 juin 2017, porter à 2 €/personne/manifestation, le tarif de location du chapiteau applicable aux administrés et/ou associations communales à compter du 1^{er} avril 2017 ;
- prend connaissance des devis de l'entreprise Sylvain DESMÉE relatifs au remplacement de la chaudière gaz de la mairie, changement de la chaudière fioul, basse et haute performance, de la salle des fêtes avec alimentation de la mairie et décide de solliciter également l'entreprise BERTUCELLI ;
- préfère le devis de l'entreprise DENIOT/Charnizay 384 € à celui de M. Antoine CHABOISSON 2068 € pour l'élagage des résineux derrière le local de la Pétanque ;
- choisit l'entreprise SEDI pour la fourniture du feu d'artifice 2017 : 1500 € contre 1700 €/PYRO FETES ;
- prend connaissance du devis de l'entreprise Sylvain DESMÉE : 1652.80 € pour l'installation de l'eau chaude dans la classe des élèves de maternelle mais n'y donne pas suite considérant le devenir incertain de l'école de nouveau fragilisée par le départ de l'élève Tom CLAIR-VÉRON à Bossay/Claise comme sa sœur Lou-Ann en 2016 ;
- prend rang, avant le 31 mars 2017, dans un programme d'appel à projet « Plan numérique et innovations pédagogiques » consistant à l'achat, uniquement pour le CP, d'une classe mobile (ordinateurs portables ou tablettes subventionnés à 50%) ;
- est informée que finalement les facteurs pourraient prendre leur pause méridienne au restaurant Le Gargantua ;
- échange sur la note de faisabilité technique et financière de chacune des orientations établies quant à la réhabilitation de la «Maison de Maître» et de ses annexes, dont chaque élu a été destinataire ;
- aborde les questions diverses : les travaux «rivière», le défaut d'entretien des chemins par les riverains, le vote du budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 07.

11 Avril 2017 (convocation du 06 avril)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Francine Duport, Denis Garnier, Annette Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Denis Raguin

Excusés : Kévin Coutant, Thomas Gaborieau (pouvoir donné à François Lacoffrette), Gérard Guibert, Catherine Müller, Valérie Robert (pouvoir donné à Serge Gervais), Guylaine Julien (pouvoir donné à Guylaine Caillet)

Ordre du jour

- Lecture et approbation des Compte Administratif et Compte de Gestion 2016 :
 - Assainissement,
 - Commune ;
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 ;
- Vote des budgets 2017 :
 - Assainissement,
 - Commune.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 10 h 05 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - concert annuel à l'église,
 - comice rural et la confection d'un char ;

- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité ;
- souhaite la bienvenue à Madame BAUDU comptable public.

L'assemblée délibérante :

- approuve le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2016, du budget annexe de l'assainissement, dont les chiffres sont identiques, à savoir :
Section de fonctionnement
 Recettes = 41 501.15 € Dépenses = 21 905.81 €
 soit un résultat excédentaire, sur l'exercice 2016, de 19 595.34 €,
 soit un excédent cumulé de clôture, au 31.12.2016, de 7 495.99 € ;
Section d'investissement
 Recettes = 12 240.00 € Dépenses = 22 096.70 €
 soit un résultat déficitaire, sur l'exercice 2016, de 9 856.70 €,
 soit un déficit cumulé de clôture, au 31.12.2016, de 29 221.02 €.
- approuve le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2016, du budget principal de la commune, dont les chiffres sont identiques, à savoir :
Section de fonctionnement
 Recettes = 540 389.13 € Dépenses = 480 150.53 €
 soit un résultat excédentaire, sur l'exercice 2016, et cumulé de clôture au 31.12.2016 de 60 238.60 € ;
Section d'investissement
 Recettes = 78 667.31 € Dépenses = 283 274.78 €,
 soit un résultat déficitaire, sur l'exercice 2016, de 204 607.47 €,
 soit un déficit cumulé de clôture au 31.12.2016 de 87 973.69 €.
- vote l'affectation à la section d'investissement du Budget annexe 2017 de l'assainissement la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement : 7 495.99 € ;
- vote le Budget annexe 2017 de l'assainissement :
 - dépenses et recettes de fonctionnement = 60 195.03 €,
 - dépenses et recettes d'investissement = 54 812.02 €
- décide de maintenir, comme suit, les taux d'imposition des trois taxes directes locales :
 - habitation = 13.03 %,
 - foncier bâti = 18.14 %
 - foncier non bâti = 34.07 %
- décide d'affecter à la section d'investissement du Budget principal 2017 de la commune la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement : 60 238.60 € ;
- vote le Budget principal 2017 :
 - dépenses et recettes de fonctionnement = 511 601.00 €
 - dépenses et recettes d'investissement = 211 990.69 €.
- par souci d'économie, annule le concert annuel à l'église programmé le vendredi 4 août ;
- réfléchit quant à la confection ou la location d'un char pour la cavalcade du comice rural du 6 août prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 11 h 26.

[illegible]

23 Mai 2017 (convocation du 18 mai)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Denis Raguin

Excusés : Gérard Guibert, Serge Moreau, Catherine Müller (pouvoir donné à Thomas Gaborieau), Valérie Robert (pouvoir donné à Guylaine Caillet)

Absente : Éliane Coulon

Ordre du jour

- Approbation des PV des 21 mars et 11 avril 2017 ;
- Transport scolaire : autorisation de signature de l'avenant de prolongation du marché et de la convention de délégation de compétences ;
- CC Loches Sud Touraine :
 - règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie et le recours gracieux (avant le 26 mai) contre l'arrêté préfectoral du 27 mars 2017 ;
 - modification des statuts communautaires : adhésion et retrait des syndicats mixtes ;
- Indemnités de fonction des élus : référence à l'indice terminal de la fonction publique ;
- Prêts souscrits à la Banque Populaire : propositions suite renégociation ;
- Assurances : propositions suite révision ;
- Bâtiments : devis chauffage mairie ;
- Voirie :
 - devis travaux « Les Cingaudières » et « La Cornetterie » ;
 - proposition de déclassement en CR (partie de l'antenne de la VC n°3 dite de Charnizay à Châtillon/Indre) l'accès privatisé de la propriété des consorts Gendrault au lieu-dit La Tanchonnerie (domicile de M. Albert Villeret) ;
- École maternelle : Aide ATSEM, TAP, séances à la piscine 2017-2018 ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 32 ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- valide les PV des séances des 21 mars et 11 avril 2017 ;
- accepte les termes de l'avenant de prolongation 2017-2018 du marché des transports scolaires, sans revalorisation de prix et autorise le maire à le signer ;
- accepte telle que présentée la nouvelle convention de délégation de compétence d'organisation de transport scolaire entre la Région et les organisateurs de second rang d'Indre-et-Loire et autorise le maire à la signer ;
- charge le maire d'adresser au préfet d'Indre-et-Loire un recours gracieux contre l'arrêté du 27 mars 2017 approuvant le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie dont les conséquences seront très dommageables en matière d'autorisations d'urbanisme ;
- décide d'ajouter dans les compétences communautaires «adhésion et retrait des syndicats mixtes dans les champs de compétence de la communauté de communes par délibération du conseil communautaire» ;
- valide les indemnités de fonction du maire et des adjoints à compter du 1^{er} janvier 2017 en référence à l'indice terminal de la fonction publique dont l'actualisation s'opèrera de façon automatique ;
- accepte les nouveaux taux proposés des indemnités du maire et des adjoints à compter du 1^{er} juin 2017 : 30% (contre 31%) pour le maire, 8.25% maintenus pour le 1^{er} adjoint, 7% (contre 8.25%) pour le second adjoint, 8% (contre 8.25%) pour le 3^{ème} adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 51.

30 Juin 2017 (convocation du 26 juin)

Présents :

Serge Gervais, Eliane Coulon, Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusés : Denis Garnier, Gérard Guibert

Ordre du jour

- Élections sénatoriales : désignation, avant 20 h par vote à bulletin secret, des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants ;
- Approbation du PV du 23 mai 2017 ;
- Le Gargantua : échéance du Bail dérogatoire ;

- Proposition(s) de révision des cotisations d'assurance « véhicules et bâtiments » ;
- Renégociation des prêts : avenants Banque Populaire, proposition Caisse d'Epargne ;
- Personnel : avancements de grades ;
- Stagiaire : fin de stage de Paul BRAULT ;
- Bâtiments : devis installation compteur énergie au logement de l'école et séparation du réseau de la cantine ;
- Conseil d'école : retour à la semaine des 4 jours (suppression des TAP), enseignement musical de M. David ROY 1h/semaine, devis « classe mobile AAP 2017 » ;
- Garderie, cantine : tarifs à compter du 1^{er} septembre 2017
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 19 h 30 ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- procède, par vote à bulletin secret, à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants aux prochaines élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :
 - MM. Serge Gervais, Denis Raguin et Mme Annette Julien, élus délégués,
 - Mme Guylaine Julien, M. Kévin Coutant et Mme Francine Duport, élus suppléants ;
- valide le PV de séance du 23 mai 2017 ;
- à la majorité (10 POUR – 1 CONTRE – 2 ABSTENTIONS) consent à la société SAS EFRATE « Le Gargantua » la conversion du bail dérogatoire de 23 mois arrivé à échéance le 27 juin 2017 en un bail commercial 3-6-9 moyennant le loyer mensuel maintenu de 200 € TTC ;
- valide la proposition revue à la baisse (-3500 €) de GROUPAMA pour l'assurance des bâtiments, des véhicules, du chapiteau, de la station d'épuration, du poste de relevage et déplore que AREAS n'ait pas répondu à la consultation malgré 2 visites sur site ;
- autorise le maire à signer les avenants issus de la renégociation des prêts Banque Populaire, mais ne donne pas suite à la proposition de la Caisse d'Epargne dont l'opération passerait impérativement par un remboursement anticipé des prêts en cours avec prélèvement d'indemnités ;
- valide le tableau des avancements de grade des agents promouvables pour 2017 ;
- accepte la proposition du maire d'allouer la somme de 200 € à Paul BRAULT dont le stage de 3 semaines a donné entière satisfaction ;
- prend connaissance du devis DESMÉE, établi à 2500.30 € TTC pour séparer le chauffage de l'école de celui du logement ;
- entend le compte-rendu du dernier conseil d'école, en date du 20 juin, dont les membres ont approuvé les demandes des élus de Charnizay (1 CONTRE) et de St-Flovier :
 - de revenir à la semaine de 4 jours à compter du 1^{er} septembre 2017, et de supprimer les TAP ;
- prend acte que les horaires du transport scolaire, desservant le RPI, pourraient être avancés de quelques minutes sans en modifier la durée, ni le circuit, ni le kilométrage ;
- émet un avis favorable à la proposition du maire de reporter, à compter de la rentrée 2017-2018 sur le temps d'enseignement scolaire, l'intervention musicale de M. David ROY dispensée précédemment lors des TAP ;
- prend connaissance des devis « classe mobile CP », mais reporte son choix ultérieurement après conseils auprès de professionnels ;
- fixe comme suit à compter du 1^{er} septembre 2017 les tarifs cantine et garderie :
 - 3.50 € le repas enfant et 6.36 € le repas adulte/stagiaire,
 - 1.80 €/enfant/jour (matin ou soir) et 2.80 €/enfant/jour (matin et soir) ;
- aborde les questions diverses : le soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des JO et paralympiques d'été 2024 et le rappel de l'entretien des espaces verts du lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 25.

29 Août 2017 (convocation du 23 août)

Présents :

Serge Gervais, Denis Garnier, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Valérie Robert

Excusés : Guylaine Caillet (pouvoir donné à Annette Julien), Eliane Coulon

Absents : Kévin Coutant, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Gérard Guibert, Denis Raguin

Ordre du jour

- Approbation des PV des 23 mai et 30 juin 2017 ;
- École : maintien de la semaine des 4 jours ½ suite refus de la Région ; conséquences (garderie, TAP) ;
- Devis panneaux de signalisation ;

- Eau potable : présentation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (cf mail du 17 août) ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 37 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - devis couverture et démoissage partie toiture de l'église ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- approuve le PV du 23 mai 2017, la rédaction de celui du 30 juin n'étant pas terminée ;
- prend connaissance du refus des instances de la Région Centre-Val de Loire d'avancer de 8 mn le départ du car scolaire Charnizay / St-Flovier et les conséquences qui s'en suivent :
 - le maintien à 4 jours ½ de la semaine d'école,
 - l'organisation des TAP :
 - ☞ musique et/ou chant le mardi de 15 h 30 à 16 h 20,
 - ☞ récréation (garderie gratuite) le vendredi de 15 h 30 à 16 h 20
 ou la possibilité et l'encouragement des familles à récupérer leur(s) enfant(s) ;
- prend connaissance des devis des entreprises SES/Chambourg-sur-Indre et SIGNALETIQUE VENDOMOISE établis respectivement à 3306.72 € TTC et 6480.00 € TTC... opte pour la commande seule de 2 panneaux (146.40 € HT) « sécurité enfants » pour le lotissement ;
- est informée que le **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public**, dont les membres ont été destinataires par mail le 17 août dernier, est une simple information et n'est pas soumis à délibération ;
- valide le devis de l'entreprise VÉRON établi à 5 813.40 € TTC (couverture et démoissage) ;
- aborde les questions diverses :
 - la pose d'un panneau « à vendre » sur l'ancienne Poste ;
 - le mail, en date du 19 août, de Mme Marie-Luce GERMAIN faisant part des nuisances sonores occasionnées lors de la fête annuelle de l'enduro.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 28.

03 Octobre 2017 (convocation du 28 septembre)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Éliane Coulon, Kévin Coutant, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusées : Francine Duport, Catherine Müller

Ordre du jour

- Approbation des PV des 30 juin et 29 août 2017 ;
- CC Loches Sud Touraine :
 - Nouveaux statuts à compter du 1^{er} janvier 2018,
 - Adhésion au groupement de commandes voirie 2018,
 - CLECT : rapport ;
- Voirie : devis « purges » route d'Obterre ;
- Bâtiments :
 - Devis peinture des portes de l'église,
 - DETR : faut-il poursuivre le programme de changement des portes et des fenêtres de la salle des fêtes ?
 - Demande de location du logement de l'ancien bureau de Poste ;
- Chapiteau : compte-rendu de réunion et propositions de la commission ;
- Coupes de bois de chauffage ;
- École : droits d'entrée à la piscine de Loches ;
- Assainissement : admissions en non-valeurs ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 30 ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- unanime, approuve les PV des 30 juin et 29 août 2017 ;
- prend acte du projet de statuts de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ;
- décide d'adhérer pour un an à compter du 1^{er} janvier 2018 au groupement de commandes avec les communes membres de la communauté de communes, ayant pour objet la passation

des marchés de travaux de voirie ainsi que les marchés de fournitures et de services liés à la voirie, dans le cadre de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;

- valide le rapport final sur les charges transférées au 1^{er} janvier 2017 validé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Loches Sud Touraine en date du 11 septembre 2017 ;
- porte son choix sur le devis de l'entreprise VERNAT, établi à 6600 € TTC (contre 7920 € TTC CADIEU TP) pour l'exécution, avant le 31 octobre 2017, des purges de chaussée sur partie de la VC n° 4 dite de Charnizay à Obterre ;
- valide le devis de l'entreprise LEFEVRE (MOREAU)/Preully s'élevant à 1689.60 € TTC pour la peinture des portes de l'église ;
- décide de poursuivre en partie le programme de remplacement des huisseries faisant l'objet de la DETR 2016 ;
- émet un avis favorable à la demande de location du logement de l'ancien bureau de Poste aux conditions suivantes : loyer mensuel = 250 €, caution d'entrée = 250 €, chauffage = cuve pleine à la charge de la commune à l'entrée dans les lieux, rendue pleine par le locataire à son départ, électricité, eau, téléphone, assainissement à charge de l'occupant ;
- sur proposition de la commission « chapiteau » décide de ne plus mettre la structure à disposition (gracieuse et/ou onéreuse) hors commune ;
- établi, comme suit, les sommes dues au titre de la location du chapiteau par les associations communales : Comité des fêtes (soirée entrecôtes/frites 14 août) = 2 € x 460 personnes, DAC (fête de l'enduro 19&20 août) = 2 € x 460 personnes, Comité des laboureurs (moules-frites 2 septembre) = 2 € x 150 personnes, gratuité pour la fête de la musique et le 13/14 juillet ;
- fixe à 8 € le stère de bois de chauffage coupé avant le 15 octobre 2017 et 10 € à partir de cette même date ;
- est informée de la dispense des droits d'entrée (forfait 100 €/séance) des écoles du RPI à la piscine de Loches au motif que les communes sont membres de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ;
- prend acte des admissions en non-valeurs pour un montant de 1351.68 € (sur 2992.17 €) au titre du budget annexe de l'assainissement ;
- aborde les questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 42.

14 Novembre 2017 (convocation du 9 novembre)

Présents :

Serge Gervais, Guylaine Caillet, Francine Duport, Thomas Gaborieau, Denis Garnier, Gérard Guibert, Annette Julien, Guylaine Julien, François Lacoffrette, Serge Moreau, Catherine Müller, Denis Raguin, Valérie Robert

Excusés : Éliane Coulon, Kévin Coutant (pouvoir donné à Francine Duport)

Ordre du jour

- Approbation du PV du 03 octobre 2017 ;
- Bar-Restaurant Le Gargantua : Liquidation Judiciaire de la SAS EFRATE, compte-rendu d'entretien téléphonique avec le mandataire judiciaire ;
- Matériel roulant : devis de réparations du tracteur ;
- Bulletin municipal : devis d'impression et de reliure ;
- Feux d'artifice 2018 : offre de prix ;
- FDSR 2018 (Conseil Départemental) : quel(s) projet(s) à inscrire ;
- Conditions de mise à disposition de salle(s) communale(s) à des mineurs ;
- Conseil d'école : compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2017 ;
- Repas de Noël des aînés et animation ;
- La Petite Mostière et La Mostière : numérotage des adresses ;
- Énergie éolienne ;
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire :

- déclare la séance ouverte à 20 h 00 ;
- demande à l'assemblée délibérante, qui accepte, l'ajout à l'ordre du jour :
 - état des lieux du logement dit « du resto » ;
- invite l'assemblée à désigner un(e) secrétaire de séance. Mme Annette Julien propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

L'assemblée délibérante :

- unanime, approuve le PV du 03 octobre 2017 ;
- est informée du jugement en date du 3 octobre 2017 par lequel le Tribunal de commerce de Tours a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'encontre de la SAS EFRATE

- « Le Gargantua » et qu'à ce titre la collectivité (le bailleur) dispose du délai de 2 mois pour adresser, via le comptable public de Ligueil, une déclaration de créances au Mandataire Judiciaire ;
- au vu des devis de réparations du tracteur Renault 750 MI établis à 2512.93 € TTC (panne embrayage) et 5563.20 € TTC (panne inverseur de marche) accepte la proposition du Garage JC DESMAY de le reprendre pour 2100 € chargeur frontal compris ;
 - émet un avis favorable à l'achat d'un souffleur (feuilles) portatif au prix promotionnel de 249 € TTC ;
 - préfère, aux offres des sociétés Journal 3D et Imagidée, le devis de la société SEDI (435.60 € TTC) pour l'impression et la reliure de 300 bulletins municipaux (32 pages R/V CL) couverture papier brillant. Le « Charnizay infos » trimestriel deviendra semestriel ;
 - valide le devis de la même société SEDI, établi à 1500 € TTC, pour le feu d'artifice 2018 ;
 - émet un avis favorable à l'inscription d'un nouveau programme de voirie au Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2018 ;
 - revient sur les conditions particulières de mise à disposition de la salle des fêtes (dite ancienne) à des mineurs et précisent : 16 ans et/ou carte d'étudiant(e) requis, participation financière forfaitaire de 20 €, assurance RC des représentants légaux, signature d'une convention ;
 - dit que Mme Chantal PARRY, ex-présidente de l'association « Les enfants du Népal et d'ailleurs » dont le siège social n'est plus à Charnizay, pourra disposer selon les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la salle de spectacles pour la venue d'une danseuse népalaise en 2018 ;
 - est informée des divers sujets abordés en conseil d'école le 9 courant et plus particulièrement l'effectif total du RPI : 78 élèves ;
 - fixe à 25 € le prix du repas de Noël (pour les moins de 70 ans), et vote une subvention de 200 € en faveur de l'association Sourire à la Vie pour sa prestation théâtrale offerte aux aînés ;
 - valide la numérotation proposée pour les habitations des hameaux de La Petite Mostière et de La Mostière ;
 - se réunira en séance de travail avant le 31 décembre 2017 pour débattre sur l'énergie éolienne ;
 - aborde les questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres présents et lève la séance à 21 h 55.

VIE ASSOCIATIVE



Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Je profite de ce petit mot pour remercier Stéphane Moreau qui a été président du Comité des Fêtes pendant 15 ans et qui continue de participer avec plaisir aux différentes manifestations.

Cette année encore, l'équipe du Comité des Fêtes a œuvré pour égayer notre beau village :



La foire, la brocante, la course de vélos, la vente de rousseroles... attirent toujours la foule.

La soirée cassoulet clôture agréablement le samedi soir avec également les autos tamponneuses qui amusent les jeunes jusque tard dans la nuit grâce à l'ami Yannick et sa femme qui nous font la joie de venir animer en grande partie ce beau week-end avec leur manège. Rappelons également que le dimanche matin ils n'hésitent pas à offrir le verre de l'amitié ainsi que plusieurs tours d'autos tamponneuses aux petits et grands !!

Un grand merci à eux.

Le 13 juillet, une journée qui amuse les enfants avec la structure gonflable et la retraite aux flambeaux. La soirée barbecue et le feu d'artifice ont attiré une centaine de personnes.

Le 14 août est une date incontournable pour les amateurs de danse et pour manger une bonne entrecôte. Cette année, plus de 450 personnes ont profité du chapiteau et d'un beau temps pour passer une super soirée.

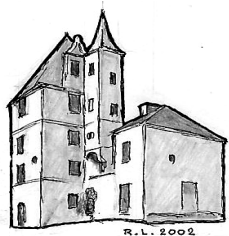
L'année, pour le Comité des Fêtes, se termine par la soirée marrons grillés accompagnée de son habituel vin chaud et du Père Noël qui distribue ses bonbons !!

Pour toutes ces manifestations, pour tous les efforts fournis vous pouvez remercier l'équipe des bénévoles qui fournit un boulot de dingue et tout ça... dans la bonne humeur Messieurs Dames !!

Bien entendu, tout le monde peut intégrer cette belle équipe dynamique et pleine d'envies pour faire perdurer ces belles fêtes et apporter son grain de folie !

En attendant de vous retrouver très bientôt, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle année, soyez heureux et prenez soin de vos proches.

L'équipe du Comité des Fêtes



CHARNIZAY, SON PASSÉ ET LA NOUVELLE-FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Mairie - 37290 CHARNIZAY

2017 : une mosaïque d'activités



Assemblée Générale le 4 Mars 2017.....



.... et remise du panneau de présentation de l'église....



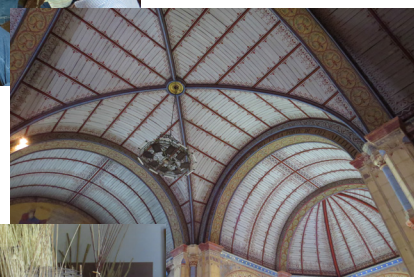
..... puis conférence de JM Doublé sur la généalogie



Des peintures de Grandin dans l'église de Charnizay.....



... à la sortie à Villaines les Rochers le 10 juin 2017 pour admirer le plafond peint par Grandin dans l'église et visiter le musée de la vannerie



Et en fin d'année....

.....le Bulletin 35 !!



Pour les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 Septembre 2017, le thème national était « Jeunesse et Patrimoine ». Des visites avaient été spécialement conçues pour les enfants et adolescents de Charnizay et des communes environnantes

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 3 mars 2018 à 14h30 à la salle de spectacles. Venez nombreux !!!

Amicale des AFN

En ces premiers jours de 2018, l'Amicale des AFN Charnizay-Obterre prépare activement le samedi 17 Mars, jour anniversaire de la remise officielle du Drapeau à notre comité.

C'est en effet le 19 mars 1968 que le sous-préfet ESCOFFIER a remis le Drapeau au président Claude VILLERET toujours actif.

19 mars 1968 - 17 mars 2018

Oui, 50 années se sont écoulées, cela mérite bien que nous marquions cet évènement.

Le programme de la cérémonie :

10h45 : Rassemblement à Charnizay, place du 8 mai

11h15 : Défilé au monument aux morts

- Dépôt de gerbe
- Remise de deux médailles TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation)

Le président de l'Indre-et-Loire Jean-Louis CERCEAU, le président de l'Indre Maurice HAMONIE honoreront de leur présence cette cérémonie où de très nombreux comités des deux départements seront présents avec leur drapeau.

L'Amicale des anciens d'AFN Charnizay-Obterre invite la population des deux communes à participer à ce rassemblement où le souhait des organisateurs est de retrouver la place de Charnizay remplie d'un important public comme le 19 mars 1968...

Ce sera sans doute le dernier grand rassemblement des anciens d'Afrique du Nord. De nos jours les sorties se font à Charnizay ou dans les communes environnantes pour accompagner un ami qui vient de nous quitter. Ainsi va la vie...



19 mars 2012

Les médaillés du titre de reconnaissance de la Nation.



19 mars 2008

Commémoration des 40 ans
de la remise du Drapeau à la section AFN

Le secrétaire
Claude PIVEAU



La Pétanque Charnizéenne

Comme son nom l'indique, l'Association pratique la Pétanque.

Cette discipline, aux allures de facilité et simplicité, en est tout autre car il est parfois difficile de remporter une partie malgré des heures d'entraînement.

Que vous soyez débutant, confirmé, simple spectateur, seul, en famille ou entre amis, nous serons heureux de vous accueillir les après-midis des mercredis et week-end sur le terrain communal qui se situe derrière la Mairie.

Cet endroit est un lieu de vie où l'on privilégie la convivialité, la sociabilité, le respect, la bonne humeur et surtout l'humour.

Chaque année, des manifestations sont organisées : concours intercommunal avec le club de Cormery, repas champêtre, challenge « Monchaux-Delorme » réservé aux adhérents, moule-frite et assemblée générale.

Depuis son existence, les bénévoles de l'Association avec le concours de la Mairie aménagent le terrain et ses abords. D'ailleurs, d'importants travaux ont été réalisés pour le bien être de chacun.

Nous sommes heureux de constater que la vie du Club se porte bien et tenons à féliciter l'ensemble des adhérents pour leur présence lors des différentes manifestations et à remercier les dirigeants pour leur dynamisme qu'ils dégagent pour faire fonctionner l'association.



Composition du bureau :

Président : Didier TREMBLIN - Président Adjoint : Claude JULIEN
Trésorier : Guylaine CAILLET - Trésorier-Adjoint : Didier VILLERET
Secrétaire : Valérie PERRIN

A.S Charnizay / Saint-Flavier

Cette année notre club compte toujours deux équipes seniors qui évoluent en 4ème et 5ème division du championnat départemental.

A mis parcours, l'équipe 1ère termine en tête de sa poule à la trêve et nous comptons sur leur dynamisme et leur volonté pour conserver cette place jusqu'à la fin du championnat ce qui serait une belle récompense pour tout le monde....

Plus de difficulté pour notre 2ème équipe qui s'est un peu démoralisée face à plusieurs défaites. Espérons que la 2ème partie du championnat lui sera plus propice et qu'elle retrouvera le chemin de la victoire.

Nous avons toujours nos jeunes de U7 à U19 qui jouent en entente Sud Touraine à Preuilly-sur-Claise, ainsi que 4 équipes féminines.

Merci aux parents pour leur dévouement et leur encadrement.

Sans oublier notre équipe vétérans qui joue le vendredi soir à Saint-Flavier toujours dans la bonne humeur et une bonne ambiance.

Nous souhaitons également remercier tous les habitants de nos 2 communes, Charnizay et Saint-Flavier, pour l'accueil qu'ils réservent à nos joueurs lors de leur passage pour le calendrier de fin d'année.

Nous comptons toujours sur votre participation à nos manifestations, notamment nos trois concours de belote... Tous ses gestes, quels qu'ils soient, sont vitaux pour notre club afin de garder un dynamisme dans nos petites communes.

Merci également pour les subventions communales qui nous sont utiles pour le bien-être de notre association.

Nous comptons encore sur vous tous cette année pour encourager nos deux équipes.

Merci à tous.

**Le président et son équipe dirigeante vous présentent
tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2018**



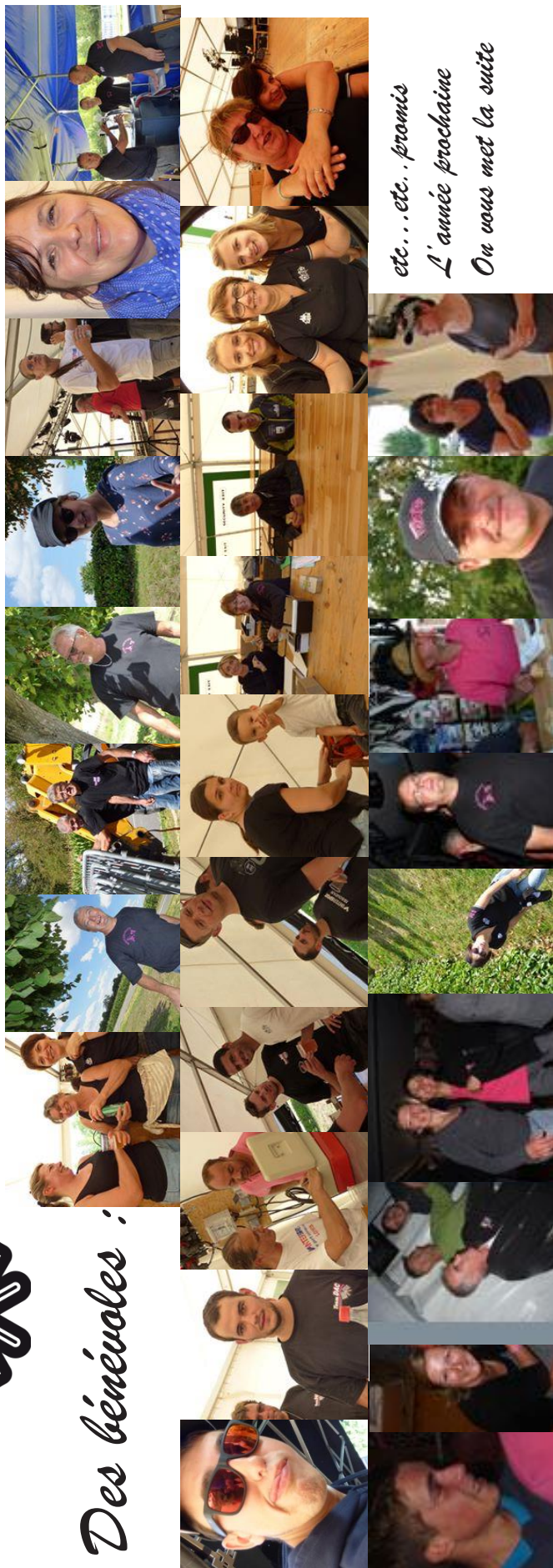
Manifestations 2018 :

- Samedi 03 Février 2018 : Choucroute à Saint-Flavier 20h00
- Mercredi 05 Décembre 2018 : Concours de belote à Charnizay 13h30
- Vendredi 28 Décembre 2018 : Concours de belote à Saint-Flavier 13h30



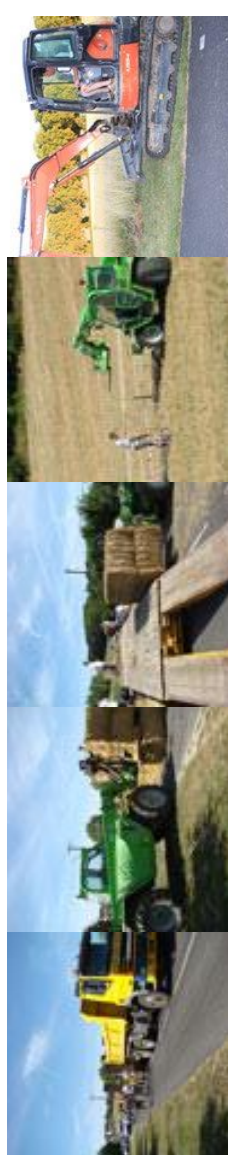
C'est quoi ?

Des bénévoles :



*etc...etc...promis
L'année prochaine
On vous met la suite*

Des moyens techniques :



Et il y a aussi des gens qui nous manquent :





C'est aussi ça !!!!



Un grand merci à tout les propriétaires qui nous laissent passer chez eux , toutes nos excuses pour la gêne occasionnée pendant ces 2 jours , et un énorme merci à tous les bénévoles sans qui ça ne ferait pas 22 ans que ça dure !!

Toute l'équipe de la DAC

COMITÉ DES LABOUREURS

↳ Mercredi 15 février 2017 : Concours de Belote

Cette année plus de 70 équipes se sont affrontées. Grâce à certains membres de l'association qui se sont rendus disponibles en milieu de semaine, le concours s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Merci à eux.



↳ Samedi 2 septembre 2017 : Concours de Labour

Le concours a eu lieu sur la route de Preuilly-sur-Claise, dans une parcelle appartenant à Mr VILLERET Dominique que je remercie particulièrement car il est de plus en plus difficile chaque année de trouver une parcelle d'une superficie de 15 hectares (je sollicite d'ailleurs les personnes possédant ce type de parcelle à me contacter au 06.11.97.37.25, je vous en remercie par avance).

Ce concours comptait trois catégories de labour : les motoculteurs (avec 4 participants), le labour en planche (avec également 4 participants) et le labour à plat (avec 11 participants). Je tiens à remercier les 4 jurés et tous les concurrents qui contribuent au maintien de cette manifestation.

Contrairement à l'année dernière où le sol était très sec, cette année nous avons obtenu un très beau labour exécuté par les concurrents.

Classement des motoculteurs :

- 1er : M. Villeret Dominique 61,75 pts
- 2ème : M. Biard Christophe 52,75 pts
- 3ème : M. Bertrand Robert 52,25 pts

Classement labour en planche :

- 1er : M. Coutant Kévin 76,25 pts
- 2ème : M. Deniau J-François 52,00 pts
- 3ème : M. Baudet Olivier 51,50 pts

Classement labour à plat :

- 1er : M. Martin Alain 73,50 pts
- 2ème : M. Villeret Didier 73,00 pts
- 3ème : Melle Blard Noémie 69,00 pts



Vers 20h00 a eu lieu, sous le chapiteau, la remise des prix. Comme tous les ans, beaucoup de lots ont été donnés aux concurrents, merci à tous les sponsors.

Pour clôturer cette journée, des moules frites ont été servies à 150 personnes suivi d'une soirée dansante. Là encore, je remercie les équipes du midi et du soir qui se sont démenées pour assurer cette manifestation.



↳ Samedi 18 novembre 2017 : Banquet des Laboureurs

Le banquet s'est déroulé sous la Présidence de Gérard Cadieu. Le vin d'honneur offert par la commune a été servi au bar de la salle de spectacle. Sous ma présidence, je pense que c'est la 1^{ère} fois que nous sommes plus de 130 personnes au repas.

Je tiens à remercier Gérard Cadieu qui nous a offert le verre de pétillant à la fin du repas ainsi que Nicole Julien pour son aide. Cette journée s'est terminée par une soirée dansante suivie d'une soupe à l'oignon.

Encore merci à tous les bénévoles de l'association des laboureurs de Charnizay.

Francis Guillot,
Le Président.

Dates à retenir en 2018 :

- **Concours de belote le mercredi 14/02/18**
- **Assemblée Générale le 02/03/18**
- **Concours du Labours le 01/09/18**
- **Banquet des laboureurs le 17/11/18**

Association Omnisport



Notre association vous propose la pratique de la gymnastique volontaire sous diverses formes. Les séances se déroulent chaque vendredi en dehors des périodes scolaires.

On y pratique différentes activités, notamment :

Step, pilates, élastique, disque, méthode de Gasquet, relaxation, etc ...

L'association est constituée d'une dizaine d'adhérentes.

Elle organise, chaque **1er mai**, une randonnée pédestre d'une douzaine de kilomètres. Les membres se retrouvent à diverses reprises, pour partager, dans la bonne humeur : un repas annuel au restaurant, la bûche de Noël, la galette des rois et le repas de fin de saison.



Séance de step



Randonnée du 1er Mai 2017

Gymnastique Douce Séniors

Manière agréable et sans risques d'entretenir sa forme et d'améliorer sa souplesse dans une ambiance très sympathique.

Les cours sont dirigés par Mme Anne Renard, professeur diplômé d'état.

Tous les mardis de 10h30 à 11h30, à la salle des fêtes de Charnizay.

Venez nous y rejoindre !



Contactez Odile Ménager au 02.47.94.53.38

Club des retraités

Le club vous invite le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois à venir nous rejoindre à la salle des fêtes pour passer un agréable après-midi à jouer à la belote, au scrabble etc...

La cotisation annuelle est de 12,00 €

Nous vous attendons...

CALENDRIER DES FÊTES 2018

FÉVRIER

Mercredi 07	Concours de belote de la Pétanque - 13h30 à la salle de spectacles
Mercredi 14	Concours de belote du comité des travailleurs - 13h30 à la salle de spectacles

MARS

Samedi 03	Assemblée générale de "Charnizay, son passé et la nouvelle France" - 14h30 à la salle de spectacles
Samedi 10	Foire de Charnizay - Brocante organisée par le comité des fêtes – Fête foraine - Carnaval organisé par l'APE - Repas + soirée dansante (comité des fêtes) 20h à la salle de spectacles
Dimanche 11	Course cycliste
Samedi 17	Amicale des AFN – 50 ans de la remise du Drapeau au comité
Mercredi 28	Concours de belote des AFN - 13h30 à la salle de spectacles

AVRIL

Lundi 02	Trail organisé par la DAC (course à pied) – Départ du chapiteau à 9h00 Inscription via internet ou sur place dès 8h00.
Samedi 07	Théâtre « La Répèt' » d'Abilly - 20h à la salle de spectacles
Dimanche 15	Bourse aux jouets et vêtements – Salle de spectacles

MAI

Mardi 1er	Randonnée pédestre organisée par la gym - Départ 9h (mairie)
Lundi 08	Commémoration victoire 1945 - 11h devant la mairie

JUIN

Samedi 10	Assemblée générale du foot à la salle des Fêtes
-----------	---

JUILLET

Mardi 03	Repas de la gym ouvert à tous – 12h00 à la salle de spectacles
Vendredi 13	Repas champêtre 19h30 sous le chapiteau – Feu d'artifice et bal populaire.
Dimanche 22	Commémoration Bataille de Péchoire – Forêt d'Azay

AOUT

Samedi 04	Soirée moules frites de la Pétanque – 20h au terrain de boules
Mardi 14	Soirée entrecôtes frites – 20h – sous le chapiteau - organisée par le comité des fêtes
Lundi 15	Tournoi de foot au stade Raymond Poulidor
Vendredi 17 – samedi 18- dimanche 19	Fête de l'enduro organisée par la DAC

SEPTEMBRE

Samedi 1er	Concours de labour – soirée moules frites organisée par le comité des laboureurs
Samedi 15 et dimanche 16	Journées du patrimoine
Samedi 15	Assemblée générale de la Pétanque – 11h à la salle des fêtes

OCTOBRE

Mercredi 10	Concours de belote du club des seniors – 13h30 à la salle de spectacles
Mercredi 24	Concours de belote des AFN – 13h30 à la salle de spectacles

NOVEMBRE

Samedi 10 et dimanche 11	Exposition sur la guerre 1914/1918 organisée par l'association « Charnizay son passé... » à la salle de spectacles
Dimanche 11	Commémoration Armistice 1918 – 11h devant la mairie
Samedi 17	Fête annuelle des laboureurs à la salle de spectacles
Mercredi 21	Réunion des associations – 20h à la mairie : Préparation du calendrier des fêtes 2018
Jeudi 22	Concours de belote au profit du Téléthon

DÉCEMBRE

Mercredi 05	Concours de belote du foot – 13h30 à la salle de spectacles
Dimanche 16	Repas de Noël des seniors offert par la municipalité – Soirée châtaignes et vin chaud organisée par le comité des fêtes.

2019

Dimanche 13 janvier	Vœux du Maire – 11h30 salle de spectacles
Mardi 15 janvier	Assemblée générale du Comité des fêtes – salle des fêtes
Mercredi 16 janvier	Concours de belote du Foot – 13h30 salle de spectacles



Infos pratiques



Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Ce que permet la « *grande Communauté de Communes* »

« Depuis le 1^{er} janvier 2017, *Loches Sud Touraine* est la nouvelle Communauté qui rassemble 68 communes du Sud de l'Indre-et-Loire, dont la vôtre. Les Communautés de Communes assurent pour les habitants et les entreprises des services, des équipements, des aménagements que les communes ne peuvent créer et développer seules. Crèches, relais d'assistants maternels, accueils de loisirs, accueil des gens du voyage, action sociale, collecte des déchets ménagers, distribution d'eau potable et gestion des réseaux d'assainissement collectif, zones d'activités économiques, équipements sportifs et de loisirs...

Notre coopération entre 68 communes permet déjà de renforcer et de développer tous ces services qui sont l'expression d'une ruralité dynamique. Nous avons su nous adapter et réagir très rapidement à l'évolution des rythmes scolaires en ouvrant des péricentres qui permettent d'accueillir les enfants au plus près de leurs domiciles avant l'ouverture et après la fermeture de leur Accueil de Loisirs. Dans un souci d'adaptation aux besoins des familles, nous venons d'ouvrir un Accueil de Loisirs à Genillé. Nous avons agrandi la Maison médicale de Descartes pour permettre un meilleur accès aux soins, et faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels. Une Maison de Services au Public vient d'ouvrir à Loches. Ce guichet unique pour toutes les démarches de la vie courante a déjà fait la preuve de son efficacité dans le Sud de notre territoire et nous tenons à ce que le plus grand nombre d'habitants puisse en bénéficier.

Voilà ce que permet la « *grande Communauté de Communes* » : unir nos forces et nos compétences pour permettre aux 52 500 habitants de ce territoire un même accès à des services et équipements publics de qualité et de proximité. Cela prendra du temps, certes, mais nous visons une plus grande cohérence territoriale pour un développement harmonieux de toutes les communes de notre Sud Touraine. En ce sens, nos diversités sont une source d'enrichissement mutuel et un atout considérable.

Bien entendu, nous poursuivons une politique volontariste d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs qui constitue la marque de fabrique de notre territoire depuis plusieurs décennies. Nous débutons une extension de 15 ha du Node Park Touraine à Tauxigny et venons d'achever des travaux d'agrandissement de la zone d'activités d'Yzeures-sur-Creuse. Voilà ce que permet aussi la « *grande Communauté de Communes* » : un déploiement de même ampleur de nos forces du Nord au Sud du territoire qui constitue un signal fort envoyé aux investisseurs. Le Sud Touraine est une campagne ouverte, qui vous accueille à bras ouverts, une campagne attractive et qui bouge.

L'attractivité, c'est bien cela notre leitmotiv, à nous élus : l'essentiel de nos projets et de nos actions est destiné à attirer des entrepreneurs, des professionnels de santé, de nouveaux habitants, des touristes. Voilà ce que permet notre « *grande Communauté de Communes* » : construire des alliances avec les territoires voisins, dialoguer avec les agglomérations proches, la Métropole de Tours pour aller chercher des complémentarités, sources de nouvelles richesses. Ne pas rester replié sur soi mais au contraire, nous donner les moyens de renforcer notre attractivité. C'est le message que nous avons souhaité véhiculer au travers de notre logo qui traduit la dynamique et la force vitale de notre territoire en même temps que sa capacité de rayonnement et d'ouverture vers les territoires voisins.

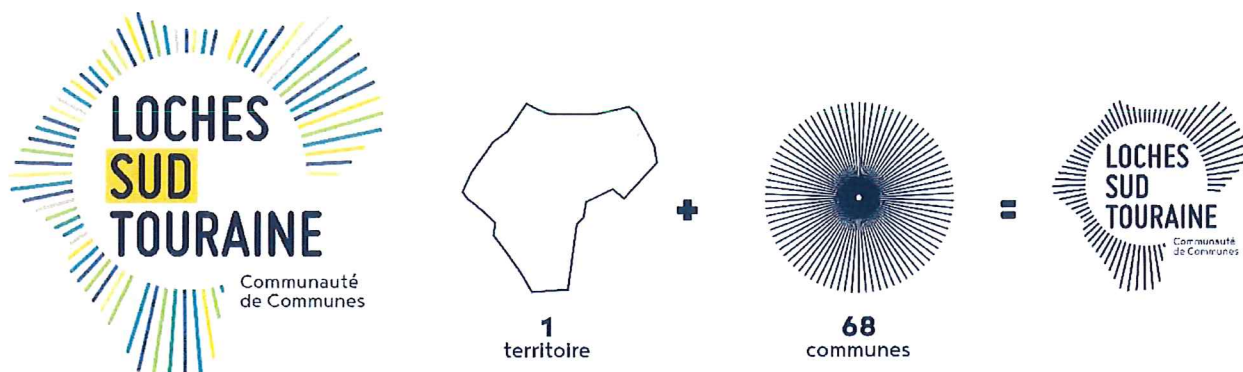
Nous devons être ambitieux, innovants et stratèges pour exploiter au mieux le formidable potentiel du Sud Touraine. C'est la raison pour laquelle nous nous employons à bâtir un projet de territoire qui offrira un cap au Sud Touraine à l'horizon 2030.

Très belle année à chacun d'entre vous ».

Gérard HÉNAULT,
Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine



Nouvelle Communauté de Communes, nouveau logo !



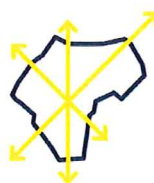
Ce logo donne toutes ses dimensions à Loches Sud Touraine :



il incarne
l'institution,



il représente
également
l'espace commun



il traduit cette
ambition partagée de
poursuivre ensemble
**la dynamique de
développement**
du Sud Touraine.

Les Maisons de Services au Public : vous faciliter les démarches administratives en Sud Touraine

Actuellement, il existe quatre Maisons de services au public (MSAP) sur le territoire de notre Communauté de Communes : à Preuilly-sur-Claise, au Grand-Pressigny, à Descartes et à Ligueil. **Une nouvelle Maison de Services au Public a ouvert début novembre à Loches** au 7 rue de Tours en face du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) (anciennement Bureaux des Permanences)

Portées par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les MSAP ont pour vocation à accueillir, informer, conseiller et faciliter toutes les démarches administratives et professionnelles des habitants du territoire. Elles garantissent une proximité des services publics et un accompagnement de qualité. **Elles sont ouvertes à TOUS.**

Un accompagnement personnalisé

Ce sont des lieux uniques, où toute personne peut être accompagnée dans ses démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé ... Les partenaires des MSAP sont la CAF d'Indre et Loire, la CPAM d'Indre et Loire, Pôle Emploi, la MSA Berry Touraine, la CARSAT Centre, la Mission locale de la Touraine Côté Sud, l'Entraide de la Touraine du Sud, l'Entraide lochoise, l'Alec37, le Conseil Départemental, le RSI Centre Val de Loire, le FEPEM et Val Touraine Habitat.

L'accueil des MSAP est assuré par des agents formés par tous les partenaires et sont donc en mesure de renseigner sur l'ensemble des services présents et d'orienter en fonction de la situation. Les MSAP accueillent aussi des permanences des partenaires sociaux et associatifs (SOLIHA, Entr'aide Ouvrière, Assistantes sociales de secteur, CESH, PMI, Mission Locale, CAF Touraine, Trésorerie, CAUE....)

Des postes informatiques à disposition

Dans chaque MSAP, sont disponibles des informations, de la documentation, des postes informatiques avec connexion internet. Des entretiens confidentiels sont possibles au sein de la MSAP la plus proche ou dans la Mairie de du domicile de l'utilisateur (pour ceux qui ne peuvent se déplacer) pour répondre au mieux aux attentes si le dossier requiert un temps important ou une complète confidentialité. Les MSAP proposent également régulièrement des animations (visas internet, ateliers, réunions d'information, accompagnement numérique, etc.).

Contacts :

- MSAP Descartes : 02 47 59 83 29 / Ouverte le Lundi de 14h-16h30 ; le Mercredi de 9h-12h ; le Jeudi de 9h-12h et 14h-16h30 ; le Vendredi de 9h-12h. Le mardi : UNIQUEMENT sur RENDEZ VOUS
- MSAP Preuilly sur Claise : 02 47 94 52 34 / Ouverte le Lundi de 9h-12h ; le Mercredi de 14h à 16h30 ; le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Le mardi : UNIQUEMENT sur RENDEZ VOUS
- MSAP Le Grand-Pressigny : 02 47 94 52 34 / Ouverte le Lundi de 14h-16h30 ; le Mercredi de 9h00-12h ; le Jeudi de 9h-12h et sur rendez-vous de 14h-16h30. Le mardi : UNIQUEMENT sur RENDEZ VOUS
- MSAP Ligueil : 02 47 94 03 45 / Ouverte les Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h-12h30 et de 14h-16h30 ; le Mardi de 14h-16h30 et le Vendredi de 9h-12h30- Mardi matin et vendredi après-midi : UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS
- MSAP Loches : 02 47 19 82 36 / Ouverte les Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h-12h30 et de 14h-16h30 ; le Mardi de 14h-16h30 et le Vendredi de 9h-12h30- Mardi matin et vendredi après-midi : UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS

Mail : msap@lochessudtouraine.com

Les Accueils de Loisirs de Loches Sud Touraine accueillent vos enfants

Les Accueils de Loisirs (ALSH) communautaires sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h30 sur les communes de Loché-sur-Indrois, d'Orbigny, de Genillé, de Manthelan, de Descartes, de Preuilly-sur-Claise et de Ligueil (ALSH de Ligueil ouvert de 11h30 à 18h30).

Pendant les vacances scolaires, nos ALSH sont ouverts de 7h30 à 18h30 sur les communes de Loché-sur-Indrois, Manthelan, Descartes, Preuilly-sur-Claise et Ligueil.

Sur les communes de Nouans-les-Fontaines, Montrésor, Cussay et Yzeures-sur-Creuse, **des péricentres accueillent en proximité vos enfants avant (7h30-8h30) et après (17h30-18h30) l'Accueil de Loisirs**. Ils sont basés dans des locaux communaux, habituellement utilisés comme garderie avant et après l'école. Les enfants y sont accueillis puis transportés vers les Accueil de Loisirs à partir de 8h30 et de retour dans leur commune sur le péricentre vers 17h30.

Retrouvez toutes les adresses des ALSH sur le site www.lochessudtouraine.com rubrique « accueil & animations »

Modernisation de la collecte et des déchèteries

Un agent de collecte soulève entre 3 et 4 tonnes de déchets quotidiennement, à plus de 90 % contenus dans les sacs noirs. En 2018, La Communauté de Communes fait le choix de cesser la distribution des sacs-poubelles noirs pour encourager l'acquisition de bac et réduire les risques de maladies professionnelles des agents de collecte. Loches Sud Touraine vous propose des bacs noirs et jaunes homologués à des tarifs préférentiels (15 € un bac pour 2 personnes). L'occasion de se remémorer les consignes de tri car près de 30 % des déchets des sacs et bacs jaunes ne devraient pas y être, générant un surcoût de près de 73 000 € par an. Une somme qui rappelle l'importance des gestes de tri de chacun.

En parallèle, la Communauté de Communes investit pour améliorer l'accès aux déchèteries, à partir de janvier 2018, une carte d'accès sera délivrée gratuitement aux habitants et aux professionnels. Elle sera obligatoire pour venir déposer vos déchets et donnera accès aux huit déchèteries du territoire.

Retrouvez toutes les informations sur les déchets, les consignes de tri, les formulaires de demande de carte et de bac sur le site www.lochessudtouraine.com rubrique « déchets ménagers »

Retour sur l'opération « Adoptez des poules ! »

En mangeant les restes alimentaires et les épluchures, les poules permettent d'éviter la production d'environ 33 kg de déchets par an et par habitant, tout en offrant des œufs frais à leurs propriétaires ! Pour favoriser la réduction des déchets, la Communauté de Communes a ainsi donné 144 poules à 77 foyers volontaires. Devant le succès de ces gallinacés, la Communauté de Communes reconduira cette opération en 2018.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Touraine du Sud

Pendant l'année 2017, les travaux – programme 2016 – ont été achevés et payés, soit un montant de travaux de 116 983 € pour les canalisations et de 79 653 € pour la sectorisation, à quoi s'ajoute la rémunération de maîtrise d'œuvre pour 9 594 €.

Pendant cette même année 2017, ont été définis de nouveaux travaux, - programme 2017 – qui seront exécutés en 2018, d'un montant de marchés de travaux de 587 000 € hors maîtrise d'œuvre, et a été décidée la réalisation d'une étude patrimoniale, dont le coût (subventionné à 80 %) est de 79 000 €.

L'objectif de cette étude patrimoniale est non seulement de bien connaître la totalité des réseaux et des installations mais de programmer – en 2018 – les travaux nécessaires en matière de sécurisation et qualité de l'eau...

A l'automne, le SIAEP a été informé que sa disparition programmée au 1^{er} janvier 2018 par prise de compétence effective de l'eau pour notre territoire par la Communauté de communes Loches Sud Touraine était retardée d'une année et reportée au 1^{er} janvier 2019.

*

Encore un avis auprès des abonnés Conseils pratiques pour éviter les fuites d'eau en cas d'absence

L'habitude des abonnés avant une longue absence ou avant l'hiver, et surtout des résidents secondaires, est de **fermer**, dans le regard, le robinet avant compteur, et ensuite d'**ouvrir la purge** pour vider l'installation. C'est une façon de procéder dangereuse car si le robinet avant compteur a une fuite – CE QUI PEUT ARRIVER – et si la purge est laissée ouverte ou bien si un robinet dans l'installation est laissé ouvert, la fuite - selon le règlement du service - est de la responsabilité de l'abonné.

Il en est de même si vous disposez d'un regard compact encastré dans la chaussée sur le domaine public, la fermeture avec la clé accrochée dans le regard n'est pas suffisante car une fuite peut se produire.

Pour éviter ces désagréments, le mieux est d'installer sur la canalisation de l'installation, à l'entrée de l'habitation, un robinet de fermeture générale suivi d'une purge permettant de décompresser l'installation. Après purge/décompression de l'installation, il faut évidemment refermer le robinet de purge. De toutes manières, en cas de surconsommation signalée par la SAUR, au moment des relevés annuels, toujours prendre contact avec la SAUR (ou le Syndicat) et garder la facture de réparation.

Les installations privées – puits ou forage – quand elles sont utilisées dans l'habitat conjointement ou alternativement avec l'eau publique, doivent être sécurisées et déclarées afin qu'une vérification du bon dispositif de séparation des réseaux et de protection du réseau public puisse être effectuée.

Le Président,
Bernard COURCOUL



18, rue le Savoureux
37350 LE PETIT-PRESSIGNY
Tél : 02 47 94 97 74/Fax : 02 47 91 08 23
E.mail : entraide.touraine.sud@wanadoo.fr
Permanence MSAP de Descartes, 5 Rue du Vieux Marché
MARDI MATIN sur RDV sauf 1er MARDI DU MOIS

« Une Association Intermédiaire est un maillon essentiel de l'Insertion par l'Activité Economique »

L'Entraide de la Touraine du Sud est une Association Intermédiaire ; Son territoire d'intervention s'étend sur le Canton de Descartes (les communes de l'ancienne Communauté de Communes de la Touraine du Sud ; Une Association Intermédiaire est une structure conventionnée par l'Etat, en vue d'embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, pour ensuite proposer à titre onéreux la disposition de ce personnel à différentes personnes physiques ou structures privées ou publiques.

Les personnes qu'elle recrute ont un **statut de salarié** : elles bénéficient d'un salaire calculé sur le nombre d'heures travaillées et signent un CDD dit d'usage...

Parallèlement, l'AI met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement en vue de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ses salariés.

Cet accompagnement vise à lever les freins à l'emploi et à renforcer l'employabilité et l'autonomie de la personne.

• SAP 2017 « AVANTAGE FISCAL ETENDU à TOUS LES MENAGES IMPOSABLES OU PAS !!!

Ayant recours à une association agréée par l'Etat, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes versées pour les missions de services à la personne (SAP) réalisées à votre domicile : entretien de la maison, repassage, garde d'enfants de + de 3 ans, jardinage ...

• « La souplesse » : Des prestations à la carte

Vous avez besoin d'aide pour quelques heures ou quelques jours ?

Ensemble nous examinerons votre demande et à partir de notre connaissance des personnes inscrites dans notre fichier, nous trouverons le Demandeur d'emploi qui répondra le mieux à vos besoins.

• « La simplicité » : Aucune démarche administrative

Afin de vous libérer de toutes les formalités administratives (déclaration préalable à l'embauche, contrat de travail, URSSAF, POLE EMPLOI ...) nous sommes « **L'EMPLOYEUR** »

Au début de chaque mission, nous établissons un contrat de mise à disposition précisant la nature de la tâche à effectuer ; Vous en déterminerez vous-même les horaires et la durée. Vous êtes « **L'UTILISATEUR** ».

Tout contrat doit impérativement être retourné à l'Association en fin de mois, rempli et signé des deux parties. Le salarié recevra un bulletin de salaire et l'utilisateur une facture.

• « La solution par l'Insertion »

Vous êtes un Particulier : Facilitez votre quotidien, confiez vos missions de ménage, repassage, jardinage, entretien d'espaces verts, petits travaux de bricolage, petits travaux de bâtiment, peinture, petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement, débarras...

Vous êtes une Association, une Collectivité : Pour des remplacements ponctuels, vous seconder lors de manifestations, vins d'honneur, nettoyage salle des fêtes, vaisselle...

Vous êtes un Artisan, une Entreprise, un Agriculteur : Ayez le réflexe d'un dépannage rapide, pour palier à l'absence d'un salarié, pour faire face à une période de surcroît d'activité ou pour des travaux saisonniers...

En 2017, 285 utilisateurs ont eu recours à nos services et 86 salariés ont effectué 27114 heures de travail soit 16,87 ETP

Afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de nos salariés, notre structure s'appuie sur le partenariat local, organismes de relais qui élaborent des prestations complémentaires : les services de l'emploi et les partenaires sociaux présents sur le territoire.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaitons une BONNE ANNEE 2018 !



La Mission Locale de la Touraine Côté sud accompagne les jeunes (16 à 25 ans non scolarisés) de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine dans leurs démarches d'insertion.

Elle les aide :

- 1) à **construire leur projet professionnel** : connaissance des métiers, choix de formation.
Des rencontres avec des salariés, des chefs d'entreprise, des visites d'entreprise, leur permettent de mieux connaître les emplois, les attentes, les contraintes, les compétences attendues.
Des stages sont l'occasion de tester in situ un métier, de découvrir un environnement professionnel. En 2017, ce sont 361 stages ou Pmsmp (Périodes de mise en situation en milieu professionnel) qui ont été réalisés dans les entreprises locales.
- 2) à **accéder à la formation** : les conseillers de la Mission Locale informent et conseillent les jeunes sur les formations accessibles et les orientent vers les organismes adéquats grâce à un fort partenariat avec le Conseil Régional, l'Éducation nationale, les CFA,... 130 jeunes sont entrés en formation entre janvier et octobre 2017.
- 3) à **accéder à l'emploi** : la Mission Locale joue un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle favorise leur mise en relation. Elle transmet aux jeunes les offres susceptibles de leur convenir, les prépare à l'embauche. Si besoin, les conseillers font de la prospection ciblée pour trouver un emploi au jeune.
Côté entreprise, la Mission Locale démarché les entreprises pour connaître leurs besoins en main d'œuvre, les informe sur les différentes mesures, recueillent leurs offres d'emploi, leur propose des candidats. 230 contrats de travail ont été signés depuis janvier, ils ont concerné 150 jeunes.

Tout au long de leur accompagnement les conseillers aident le jeune à résoudre toutes les difficultés qui peuvent entraver son insertion : problème de logement, de mobilité.... tout en valorisant ses points forts.

En fonction des souhaits du jeune l'accompagnement de la Mission Locale est plus ou moins soutenu. Le jeune est acteur de son insertion.

Le niveau le plus élevé d'accompagnement est la Garantie Jeunes. Ce dispositif financé par l'Etat et L'Europe (FSE) propose un accompagnement « contractualisé » : la Mission Locale et le jeune s'engagent, de 12 mois mêlant phases d'accompagnements collectifs et d'accompagnements individuels. Il est destiné à des jeunes n'étant ni en emploi ni en formation, sous conditions de ressources. Il ouvre droit à une allocation mensuelle de 480€ conditionnée par le respect de ses engagements par le jeune.

La Mission Locale est présente sur tout le territoire de la CCLST. Les jeunes sont reçus soit au siège à Beaulieu les Loches soit lors de permanence.

La mission locale est **au service de tous les jeunes**, n'hésitez pas à **nous contacter 02.47.94.06.46** et à parler de nos services autour de vous.



La Marjolaine ou origan des jardins, plante aromatique reconnue pour ses propriétés relaxantes et réchauffantes, aurait pu faire l'objet d'un bel article après cet été maussade. Mais ce doux nom est aussi celui porté par la toute nouvelle maison d'accueil de jour autonome pour personnes âgées implantée dans le sud Touraine.

La Maison Marjolaine créée à l'initiative de 4 EHPAD du Sud Lochois (Abilly, La Celle-Guenand, Ligueil, Preuilly-sur-Claise) et d'une réflexion commune sur l'accompagnement des personnes âgées du territoire en favorisant leur maintien à domicile.

Ce projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Général d'Indre-et-Loire répond aussi aux attentes des associations d'usagers et des partenaires privilégiés des EHPAD (Médecins traitants, services sociaux, SSIAD, EMA,...).

Ce nouveau service est porté par un groupement de coopération médico-sociale « Confluence ».

Un accueil différencié permettant de soulager le plus grand nombre.

La Maison Marjolaine propose aux personnes âgées, en perte d'autonomie, souffrant de solitude et/ou d'isolement, souffrant d'autres handicaps, pertes ou aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentées un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'expression privilégié.

La Maison Marjolaine a pour finalité de permettre à chaque personne accueillie de maintenir ses acquis et d'évoluer avec ses spécificités et ses besoins.



Un environnement accueillant et familial pour des journées riches et stimulantes.

Située au cœur du sud Touraine, la Maison Marjolaine offre des espaces et des temps d'accompagnement, de rencontre, d'activités et de socialisation répondant aux attentes des personnes accueillies et de leurs proches dont le relais et le répit participe activement au soutien et au maintien de la personne à son domicile.

En effet, il est démontré que les « aidants » présentent des risques d'épuisement ou d'état dépressif qui sont un facteur courant d'entrée en Etablissement. **Un accueil toute la journée avec transport aller-retour au domicile est assuré au Grand-Pressigny, les Lundis mardis, jeudis et vendredis.**

L'équipe pluridisciplinaire (aides-soignantes, infirmière coordinatrice) propose de nombreuses activités d'animation et de vie sociale aux fins de stimulation physique et cognitive. La Maison Marjolaine bénéficie d'un plateau technique thérapeutique innovant et unique pour le bien-être et le plaisir des personnes accueillies : cuisine thérapeutique, jardin des sens, Balnéothérapie, salle Snoezelen...



Tarifs et renseignements
Madame C. BELLANGER,
Cadre de santé coordinatrice
Tél. 02.47.91.79.82

Agévie gère plusieurs services pour les personnes âgées :

- un **service d'accueil de jour** « Les Après-midi d'Agevie », qui accueille à la journée des personnes âgées qui vivent à domicile et qui ne peuvent plus sortir de chez elles, vivre des activités qui leur sont adaptées, rencontrer des personnes de leur âge. 24 journées fonctionnent chaque semaine, réparties sur 14 sites différents sur l'ensemble du département notamment **dans le Sud Touraine**.
- deux petites **maisons d'hébergement temporaire**, les relais Sépia, situées à Descartes et Savigné sur Lathan. Leur objectif est de pouvoir accueillir temporairement des personnes âgées qui vivent à domicile et qui rencontrent une difficulté momentanée pour y rester,
- un **hébergement permanent** « Bois Soleil » à Chemillé sur-Dême

Accueil de jour Agevie

Site de St Flovier

Les **mardis** de 10h à 17h
24, rue du commerce à St Flovier

Site de St Branches

Les **mercredis** de 10h à 17h
15, allée des 4 vents à St Branches

Site de Montrésor

Les **jeudis** de 10h à 17h
Salle du Foyer, rue du 8 mai à Montrésor

Site de Loches

Les **vendredis** de 10h à 17h
CIAS 7, rue de Tours à Loches

Transports assurés sous conditions

Pour tous renseignements, contacter :

Claire BEKALI
(Animatrice référente)
06 78 87 17 74

AGEVIE est une association loi 1901 créée en 1994 à l'initiative du PACT et de l'ADMR en Indre et Loire. Son objet est de participer de la création et de la gestion d'équipements et de services permettant à des personnes âgées fragilisées de rester habiter sur leur territoire de vie.

En effet, avec l'avancée en âge, les personnes âgées rencontrent souvent à leur domicile des difficultés passagères qui, faute d'alternative, nécessitent une hospitalisation ou une entrée en institution non préparée et pas toujours nécessaire.

Aussi, pour permettre aux habitants les plus âgées de rester à leur domicile ou dans un nouveau domicile à proximité, AGEVIE accompagne les communes dans la création et la gestion d'équipements innovants pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Annuellement, AGEVIE accueille environ 700 personnes à l'échelle du département de l'Indre et Loire dans un ou plusieurs de ses services.

Nos missions : Soulager momentanément les aidants familiaux, leur permettre de prendre du recul sur la prise en charge de leur parent dépendant et de trouver un lieu d'écoute.

Lutter contre l'isolement en proposant aux personnes accueillies de rencontrer d'autres personnes de leur âge et de participer à des activités s'inscrivant dans la vie sociale.



Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local du GRAND PRESSIGNY – PREUILLY SUR CLAISE

Présidente : Micheline BARBARIN (Bossay/Claise)

Vice-présidents : Florence CHAMPION (Charnizay), Marielle PAWULA (Ferrière Larçon),

Joël VENTROUX (Le Gd-Pressigny)

MME FRANCOIS	GISELE	BARROU
M METIVIER	FRANCK	BETZ LE CHATEAU
M POUPAULT	EMMANUEL	BETZ LE CHATEAU
MME VILLERET	SOPHIE	BETZ LE CHATEAU
M BERGEON	BERNARD	BOSSAY SUR CLAISE
M LOIRET	JEAN MARIE	BOSSAY SUR CLAISE
MME MATHIEU	LESLIE	BOSSAY SUR CLAISE
M MATHON	FRANCK	BOSSAY SUR CLAISE
MME PELTIER	MARIE-AGNES	BOSSAY SUR CLAISE
M TRANCHANT	DIDIER	BOSSAY SUR CLAISE
M RETAILLEAU	JEAN-LOUIS	BOUSSAY
MME GUIBERT	CLAUDINE	CHARNIZAY
M VILLERET	DIDIER	CHARNIZAY
M VILLERET	CLAUDE	CHARNIZAY
M BIRAUD	JEAN-MICHEL	CHAUMUSSAY
MME BONNEAU	MARIE-JOSEPHE	FERRIERE LARCON
M LEGER	CLAUDE	FERRIERE LARCON
M JOUMIER	LAURENT	LA CELLE GUENAND
MME ROBIN	VIRGINIE	LA CELLE GUENAND
M GRANDIN	DAVID	LA GUERCHE
M DOIDY	JEAN	LE GRAND PRESSIGNY
M DUPORT	GUY	LE GRAND PRESSIGNY
MME RIDET	CATHERINE	LE GRAND PRESSIGNY
M LIMOUZIN	BENOIT	LE PETIT PRESSIGNY
MME MARCHOUX	LUCIE	LE PETIT PRESSIGNY
M MIGNAN	JEAN-LOUIS	PREUILLY SUR CLAISE
M RAFFAULT	ANDRE	PREUILLY SUR CLAISE
M NOUHANT	JEAN	TOURNON ST PIERRE
M BIRAULT	DOMINIQUE	YZEURES SUR CREUSE
MME MONAI	MONIQUE	YZEURES SUR CREUSE

AAPPMA « La Truite de l'Aigronne »

Amis pêcheurs,



L'année 2017 nous a apporté son lot de satisfactions avec une saison de pêche de la truite globalement correcte, des concours de pêche particulièrement réussis tant à Paulmy qu'au Petit-Pressigny avec un nombre de participants en très nette augmentation.

Le nombre de nos adhérents s'est maintenu, malgré des difficultés croissantes pour la vente des permis de pêche. Nous avons pu mettre en œuvre notre plan d'alevinage en conformité avec nos prévisions notamment au niveau des quantités soit **pratiquement 1 tonne de poissons déversée** sur l'ensemble de nos parcours pour les rivières Aigronne, Remillon et Brignon.

De plus nous avons déversé 40kg de Brochets sur nos parcours de la Claise au Grand-Pressigny. Ainsi que nous l'avons évoqué nous avons déversé des truitelles de printemps (souche sauvage de la Couze Pavin) et nous en avons réparti 2500 d'une longueur comprise entre 7 et 8 cm sur 5 sites différents sur l'Aigronne.

Nous avons **ouvert un parcours réservé aux enfants de moins de 12 ans avec une ouverture spécifique le 1er avril 2017 autour de l'étang de la Truite**, ceci avec le concours de la municipalité du Petit-Pressigny. Ils étaient environ une quinzaine à répondre présents pour cette ouverture qui leur était réservée avec 20 kg de truites AEC déversées pour cet événement dans le plan d'eau.

Pour 2018 :

- **poursuite de nos actions en cours** et nous vous apporterons plus de détails à ce sujet lors de notre prochaine AG.
- **alevinage** : l'effort conséquent réalisé ces quatre dernières années sera reconduit : 750kg de truites fario et 250 kg de truites arc en ciel à répartir sur L'Aigronne, le Remillon et le Brignon. Nous déverserons des truitelles de printemps sur de nouveaux secteurs.
- **reconduction de l'ouverture spécifique pour les enfants de moins de 12 ans** autour de l'étang de la truite le **dimanche 1er avril 2018 à 10 heures** (Week-end de Pâques). La pêche dans l'étang y sera donc interdite jusqu'au 31 mars inclus.
- **deux concours de pêche** dotés de très beaux lots :
 - **Paulmy le dimanche 10 juin 2018** avec la participation du comité des fêtes,
 - **Le Petit-Pressigny le dimanche 17 juin 2018**

Un classement global sera établi à l'issue du dernier concours pour les pêcheurs ayant participé aux deux concours, pour chaque catégorie : majeurs (*), mineurs, dames et enfants. Le gagnant dans chaque catégorie recevra une carte de pêche gratuite offerte par l'AAPPMA pour l'année 2019.

**Assemblée générale le samedi 10 février 2018
à la salle des fêtes du Petit-Pressigny à partir de 9h30**

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer très nombreux :

- pour vous présenter nos projets,
- vous détailler les actions que nous prévoyons pour 2018,
- et l'occasion de nous faire part de vos attentes.

Amis pêcheurs, vos administrateurs et moi-même vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année et une excellente saison de pêche 2018.

Le Président, Alain HOUGRON

(*) Concernant la catégorie Majeur : la carte sera une carte fédérale (départementale)



**Le site
de rencontres
pour l'emploi
en Touraine**

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? ... d'un(e) salarié(e) pour votre entreprise ? la solution : JobTouraine.fr !

Développé par le Conseil départemental, ce site met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs d'Indre-et-Loire. Il s'appuie à la fois sur la localisation géographique des candidats et des annonces publiées, mais également sur le croisement des compétences attendues avec celle des candidats. Les liens se créent automatiquement favorisant le rapprochement entre l'offre et la demande locale.

Pour faire « **LA** » **bonne rencontre professionnelle près de chez vous**, rendez-vous sur www.jobtouraine.fr !

C'est dans le but de dynamiser l'emploi local, de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et plus généralement des demandeurs d'emploi tourangeaux, que le Conseil départemental a développé le site internet gratuit « JobTouraine.fr »

Simple d'utilisation !

Les demandeurs d'emploi peuvent créer leur profil facilement et réaliser différents CV pour valoriser leur savoir-faire personnel autant que leur expérience professionnelle.

Côté recruteur, la publication d'une offre d'emploi se fait en quelques minutes et il est possible de contacter directement les candidats, sans intermédiaires.

Proximité !

Pour les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi, « *je dirais que JobTouraine.fr c'est le circuit-court du travail* » indique Vincent LOUAULT, Conseiller départemental délégué à l'Insertion et au RSA.

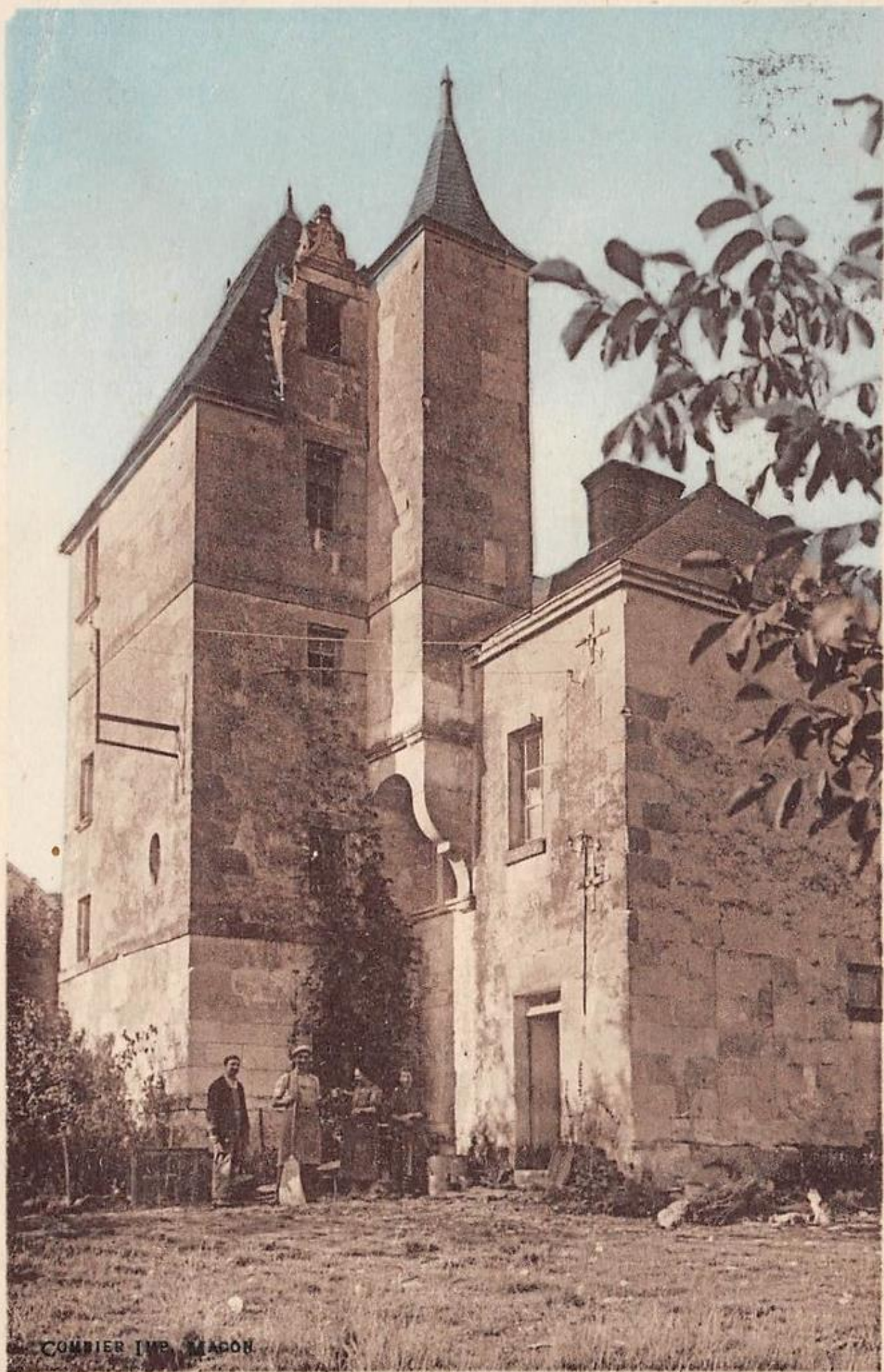
« *Ce n'est pas juste un outil en plus. C'est la possibilité de trouver un salarié au profil adéquat en proximité. JobTouraine, c'est multiplier les chances de faire le bon recrutement* » ajoute Nadège ARNAULT, Vice-présidente des Affaires sociales.

Une hotline est également à disposition pour tout renseignement :

02 47 31 45 50 (prix d'un appel local)

jobtouraine@departement-touraine.fr

Rendez-vous sur www.jobtouraine.fr



COMBIE IMP. MACON

CHARNIZAY (I.-et-L.) — Le Château